

# SAFETY FIRST

## Le port de ces EPI est obligatoire



Pour les travaux d'ordre électrique :



Pour les travaux en hauteur :



Pour les travaux bruyants :



Pour les manipulations de produit (voir FDS) :



Travaux de maintenance avec un risque poussière / coupure :



Travaux de manutention :



Conduite VL /Engin :



Si

